WWW.ST-JULIEN.CA

Bulletin municipal
Juin 2024—numéro 143

Saint-Julien vous parle

Prendre note que le bureau municipal sera FERMÉ le jeudi 13 juin, le lundi 24 juin (St-Jean) et le lundi 1er juillet (Fête du Canada)

COLLECTE DES GROS REBUS LE 20 JUIN

QU'EST-CE QU'UN GROS REBUT?

Les gros rebuts sont des déchets très volumineux dont la collecte se fait difficilement, voire aucunement, ni en bacs roulants, ni en conteneurs commerciaux. C'est pourquoi nous en faisons la collecte directe.

IMPORTANT - Liste des gros rebuts non admissibles lors de la collecte porte-à-porte:

- Tous les pneus (avec ou sans jantes)
- Tous les matériaux de construction
- Les bonbonnes de propane

Directives à respecter :

- Les objets montres doivent être déposés en bordure de la route à l'écart des autres ordures la veille de la cueillette.
- Un objet montre ne doit pas peser plus de 100 kg (225 lbs) et l'ensemble ne doit pas occuper un volume supérieur à 1 mètre cube.
- Les objets ne doivent pas être déposés dans une remorque.

Source : https://www.sanitairesdenisfortier.com/gros-rebuts

DANS CE NUMÉRO

Annonces.....1
Info-conseil 2
Invitation.....3
Coordonnées 4

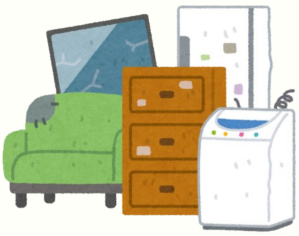

INFO—CONSEIL

Une séance ordinaire du Conseil s'est tenue le 3 juin 2024. Il y fut principalement question des sujets suivants :

Dépôt des états financiers au 31 décembre 2023

Le conseil confirme le dépôt des états financiers au 31 décembre 2023, préparés par la firme RDL Thetford/Plessis Inc. Le directeur général est mandaté pour transmettre ces états financiers au ministère des Affaires municipales dans les délais prévu par la loi, et à signer tous les documents. Le maire dépose son rapport aux citoyens concernant le rapport financier de l'année 2023.

Formation d'un Comité Consultatif en Urbanisme (CCU)

Il est résolu à l'unanimité que le groupe de travail sera constitué ainsi : M. David Gouin conseiller, M. Jean-Marie Fortin, Mme Danielle Giroux et M. Eric Boissonneault. Toute modification à la composition de ce groupe de travail devra être soumis à une autre résolution.

Embauche de 2 animatrices pour le camp de jour 2024

Le conseil embauche Gabrielle Guay-Turmel et Sarah-Maude Jean à titre d'animatrice de camp de jour pour un maximum de 8 semaines à partir du 25 juin 2024 et accepte les conditions spécifiées au contrat de travail.

Embauche de 2 préposés à l'entretien des pelouses

Le conseil Luca Lehoux et Seth Paré au tarif de 16$/heure pour effectuer l'entretien des pelouses de la municipalité pour la période estivale 2024 selon le contrat de travail approuvé par le conseil.

Exposition artistique à la halte municipale

Il est résolu de limiter l'octroi à 1204.88$ taxes incluses pour l'élaboration totale du projet tel que présenté et que les panneaux utilisés pour l'exposition demeurent la propriété de la municipalité après l'exposition.

Adoption des nouveaux noms de rues dans le projet du domaine de Daniel Lamothe

Il est résolu d'accepter de nommer les rues tel que suggéré et de transmettre une copie de cette résolution à la Commission de toponymie du Gouvernement du Québec afin de poursuivre la procédure et ainsi de créer les adresses civiques.

Prochaine séance du conseil :

Lundi 8 juillet 2024.

AVERTISSEMENT - BACS DE LA MUNICIPALITÉ

La municipalité de St-Julien possède plusieurs bacs noirs (déchets) et bleus (récupération) que ce soit au bureau municipal (787 chemin de St-Julien) ou au centre communautaire (794 chemin de St-Julien). Il est interdit d'utiliser ces bacs que vous soyez citoyens ou non pour y jeter vos déchets ou objets récupérables personnels. Des petites poubelles sont disposés au parc du centre communautaire ou derrière le bureau municipal dans le cas où vous auriez quelques détritus à vous débarrasser après une activité qui aurait eu lieu à ces deux endroits.

INVITATION SPÉCIALE

Martin et moi célèbrerons notre (re) mariage le 13 juillet prochain, à 14h30 à l'église de Saint-Julien. Vous êtes tous les bienvenus, bien sûr! Nous avons aussi une autre activité de réjouissances à vous proposer ce jour-là. En soirée, à partir de 19h, nous avons invité des musiciennes très talentueuses qui viendront nous offrir de beau textes, leurs voix et leurs musiques. Il s'agit du duo Torrent, composé d'Anne-Marie Desmeules et de Catherine Lefrançois.

Voici un lien pour aller faire plus amplement connaissance. TORRENT – Minuscule folk (lefrancoisdesmeules.ca)

Une contribution volontaire de 10$ est suggérée.

C'est un rendez-vous pour fêter ensemble qu'il fasse soleil ou qu'il pleuve. (Près de l'église ou dans la salle communautaire, selon le temps qu'il fera).

Au plaisir!

Martin Cloutier et Marie Drolet

SAINT-JULIEN

Nommée en l'honneur de l'abbé Julien-Melchior Bernier, la municipalité de Saint-Julien occupe le sommet des Appalaches.

Installé le long du chemin Gosford vers 1850, Saint-Julien est le premier lieu d'établissement de colons canadiens-français et irlandais dans le canton.

L'église de Saint-Julien a été érigée en 1912 selon les plans de l'architecte Louis-Napoléon Audet.

L'emblème floral de Saint-Julien est le *Cornus canadensis*, aussi appelé Quatre-temps.

Source : Wikipedia

Bureau municipal

787, chemin de Saint-Julien
Saint-Julien, QC, G0N 1B0

Téléphone : 418-423-4295
Courriel : municipalite@st-julien.ca

Inspecteur comportement canin :
Isabelle Faure (418-281-1327)

Inspecteur en voirie :
Éric Faucher (418-332-5686)

Responsable de la bibliothèque :
Michel Tremblay (418-423-4295, poste 3)

SUBVENTIONS ET INCITATIFS OFFERTS PAR LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-JULIEN

La Municipalité de Saint-Julien accorde une aide financière pour l'achat de couches lavables ainsi que pour les surprimes pour les enfants de la municipalité inscrits à des activités sportives ou culturelles.

De plus, la Municipalité de Saint-Julien possède un programme d'incitatifs à l'entrepreneuriat.

Pour plus de détail, consultez le lien https://www.st-julien.ca/pages/incitatifs.

Juin 2024

Lun.	Mar.	Mer.	Jeu.	Ven.	Sam.	Dim.
					1	2
Conseil	4	5	♻	7	8	9
10	11	12	🗑	14	15	16
17	18	19	🛋 ♻	21	22	23
24	25	26	🗑	28	29	30

Juillet 2024

Lun.	Mar.	Mer.	Jeu.	Ven.	Sam.	Dim.
1	2	3	♻	5	6	7
Conseil	9	10	🗑	12	13	14
15	16	17	♻	19	20	21
22	23	24	🗑	26	27	28
29	30	31				

HORAIRE DU BUREAU MUNICIPAL

Lundi	8h30 à 12h	12h30 à 16h30
Mardi	8h30 à 12h	12h30 à 16h30
Mercredi	8h30 à 12h	12h30 à 16h30
Jeudi	8h30 à 12h	12h30 à 16h30
Vendredi	Fermé	Fermé